

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 265

Artikel: Les porte-parole de Schwarzenbach à "Table ouverte"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026421>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et frustrant pour l'être humain. Le détenu (de droit commun ou objecteur de conscience) doit pouvoir subir sa peine en conservant sa dignité. » Dans ce sens, nous revendiquons le régime de semi-liberté une fois subie la moitié de la peine (mesure à prendre au niveau fédéral), l'application des règles de l'ONU et du Conseil de l'Europe, la création dans les pénitenciers et les prisons de services sociaux indépendants des départements (il y a une année, pour protester contre leur statut, les assistants sociaux de Saint-Antoine démissionnaient en bloc), la suppression du contrôle du courrier pendant la détention, la possibilité de voir souvent sa famille hors de la présence des gardiens, l'amélioration générale des conditions de détention à Bochuz et à Bellechasse, un contrôle parlementaire des établissements pour mineurs (...)

Une « invitation »

Réaction indignée d'un assistant social de Bochuz, qui suggère aux auteurs de venir en délégation visiter les établissements de la plaine de l'Orbe, afin de vérifier que leurs affirmations « ne sont pas conformes à la réalité et à la vérité ». Lesquels auteurs prennent acte de cette proposition plusieurs semaines plus tard et sollicitent, comme suggéré, l'autorisation de visiter « Bochuz » et de rencontrer la direction.

Trois jours avant la visite, sec refus du chef du Département de la justice, de la police et des affaires militaires vaudois adressé au président du Parti socialiste genevois, et dont on appréciera le ton :

« J'ai appris aujourd'hui même qu'une délégation du parti socialiste genevois se propose de venir aux Etablissements de la Plaine de l'Orbe jeudi prochain, 14 février. Dans des circonstances normales, j'aurais volontiers ouvert toutes grandes les portes de nos maisons, comme je le fais à tous ceux qui portent un intérêt réel aux problèmes pénitentiaires et qui souhaitent honnêtement contribuer à leur solution.

» Malheureusement, dans un manifeste intitulé « jalons », le parti socialiste genevois a cru devoir se livrer, à l'égard des Etablissements de la Plaine de l'Orbe et d'autres établissements pénitentiaires, à des affirmations tendancieuses ou mensongères. Je considère que mes collaborateurs n'ont pas de temps à perdre pour entrer en dialogue avec des interlocuteurs qui sont dans de telles dispositions d'esprit. J'ai donc donné des instructions pour que vous ne soyez pas reçu avec votre délégation le 14 février aux Etablissements de la Plaine de l'Orbe. »

Ne visitent donc Bochuz que ceux qui ont bien mérité du régime pénitentiaire suisse. Avis aux amateurs.

Les porte-parole de Schwarzenbach à « Table ouverte »

A « Table ouverte », le forum dominical de la Télévision suisse romande, on est passé maître dans l'art du dosage; la formule veut ça : un peu à gauche, un peu à droite, et beaucoup au centre, pour diluer le tout. Ce dernier dimanche, à propos de la politique d'accueil des réfugiés chiliens, la

mayonnaise n'a pas pris : le prétendu centre s'assimilait à l'extrême droite.

Me Mumenthaler, de la Division fédérale de justice et police, et M. Fontanet, conseiller d'Etat genevois, défendaient la politique suivie par le gouvernement suisse, M. Schlaepfer de « Vigilance » était là pour dénoncer le « trop », et M. Polli, de l'action « Places gratuites » pour dire le « trop peu ». Les deux premiers, les « officiels », ont certes rappelé les grands principes : rôle traditionnel de la Suisse, politique humanitaire, neu-

tralité. Mais, dans les faits, ils se sont retrouvés, beaucoup trop souvent, d'accord avec M. Schlaepfer pour soutenir une politique de porte fermée, en dépit de leurs belles professions de foi.

Nous avons accepté 260 réfugiés, nous avons fait notre part ! D'ailleurs nos portes sont ouvertes à ceux qui se présenteraient et qui pourraient prouver le danger qu'ils courrent. Voilà le refrain ! Oui, Messieurs ! Mais avec un visa en poche délivré par M. Masset, notre bienveillant ambassadeur à Santiago, c'est-à-dire, vu l'appareil policier mis en place par la junte, avec toutes les chances d'être repérés par les sbires de Pinochet, et de ne jamais commencer le voyage.

Les « officiels » ont suggéré que l'action « Places gratuites » est manipulée par les gauchistes, qu'il s'agit là d'un sombre complot pour discréditer le Conseil fédéral. Ces messieurs se sont lamentés que l'on politise à tel point cette affaire : « une solution si peu suisse »... Puis, on est tombé dans des propos de boutiquiers : 15 000 Hongrois par-ci, 600 Tibétains par-là, nomenclature des pays latino-américains susceptibles d'accueillir quelques Chiliens, classement de la Suisse au palmarès toutes catégories de la politique d'asile...

Les raisonnements xénophobes

La grande ombre de Schwarzenbach planait sur ces échanges d'arguments, malgré les dénégations de Me Mumenthaler. Comment nier que l'on a abdiqué devant les xénophobes, lorsque l'on soutient le raisonnement suivant : le gouvernement n'a laissé venir que 300 nouveaux travailleurs étrangers; le peuple suisse ne comprendrait pas l'arrivée massive de réfugiés. Craint-on une initiative xénophobe qui imposerait une limitation à la politique d'asile ?

Triste débat. Sauvé par la calme détermination du représentant de l'action « Places gratuites » fort des 2500 personnes et collectivités qui sont prêtes, elles, à ouvrir leur porte. Même si, comme on les en a accusées, elles doivent forcer la main d'un gouvernement timoré.